

FORMATION PROFESSIONNELLE



Accompagnement
Collectif
AUX FILIÈRES

RENDEZ-VOUS SUR :

les-aides.nouvelle-aquitaine.fr



RÉGION
**Nouvelle-
Aquitaine**

entreprises.nouvelle-aquitaine.fr

L'Accompagnement Collectif aux Filières permet d'aider les entreprises d'une filière à répondre à leurs besoins d'anticipation et d'évolution de compétences (GPEC), de professionnalisation, de qualification, et de sécurisation des parcours professionnels des salariés.

PUBLICS CIBLES

Prioritairement les salariés de premiers niveaux de qualification.

ENTREPRISES CIBLES

Les TPE et PME de moins de 250 salariés dont le siège social et/ou les établissements sont en Nouvelle-Aquitaine.

2 DISPOSITIFS

ACF'GPEC

ACF'FORMATION

1 ACF'GPEC

Accompagnement Collectif aux Filières dans un projet de **Gestion Prévisionnelle de l'Emploi et des Compétences (GPEC)**

OBJECTIF

Soutien aux projets de GPEC inter-entreprises au sein d'une même filière.

PORTEURS DE PROJETS ÉLIGIBLES

- branches professionnelles ;
- Opérateurs de Compétences (OPCO) ;
- pôles de compétitivité, clusters ;
- Groupements d'Intérêts Economiques ;
- chambres consulaires ;
- associations.

✓ **DÉPENSES ÉLIGIBLES :**
dépenses d'ingénierie, de conseils et d'études dans le cadre de prestations externes.

✓ **CONDITIONS D'INTERVENTION**
*Le financement de la Région ne pourra pas excéder **50% des dépenses éligibles.**
L'intervention de la Région viendra en complémentarité d'autres dispositifs d'aides publiques (Etat, fonds mutualisés OPCO ...) lorsque ceux-ci sont mobilisables, dans le respect des règles d'intervention publique.*





2 ACF'FORMATION

Accompagnement Collectif aux Filières dans un projet d'actions collectives de formation

OBJECTIF

Soutien aux actions collectives de formation au sein d'une filière.

ENJEUX

Les actions collectives doivent s'inscrire dans une approche globale autour des questions d'emploi et de qualifications au sein d'une filière économique. Elles doivent ainsi permettre aux salariés de maintenir et développer leurs compétences professionnelles au sein d'un secteur d'activité.

PORTEURS DE PROJETS ÉLIGIBLES

- branches professionnelles ;
- Opérateurs de Compétences (OPCO) ;
- pôles de compétitivité, clusters ;
- Groupements d'Intérêts Economiques ;
- chambres consulaires ;
- associations.

✓ DÉPENSES ÉLIGIBLES ET CONDITIONS D'INTERVENTION

1

Les dépenses de diagnostic et d'ingénierie pédagogique

liées à la construction de démarches, d'actions, d'outils visant le développement de l'emploi et des compétences



le taux maximal d'intervention retenu ne saurait excéder **50% des dépenses**

2

les coûts pédagogiques

(coûts de personnel de formateurs, frais de déplacement des formateurs, autres dépenses courantes - matériaux, fournitures), hors rémunération des salariés en formation. Les formations externes et internes sont éligibles à l'aide régionale



le taux maximal d'intervention retenu ne saurait excéder **50% des dépenses dans la limite d'un plafonnement de 50€ de l'heure par stagiaire**

Catégories d'actions

Montant des aides

L'intervention de la Région viendra en complémentarité d'autres dispositifs d'aides publiques (Etat, fonds mutualisés OPCO ...) lorsque ceux-ci sont mobilisables, dans le respect des règles d'intervention publique.



Service Appui Compétences aux Entreprises

CHEF DE SERVICE

Sylvain WILLEMOT

05 57 57 25 96 / 06 19 11 94 84

sylvain.willemot@nouvelle-aquitaine.fr

CHARGÉ(E)S DE MISSION ET CONSEILLER(E)S POUR LA FORMATION DES SALARIÉS

Accompagnement Collectif aux Filières (ACF)

- ≥ Services à la personne, aide à domicile, sanitaire et social
- ≥ Entreprises de proximité

Valérie GRENIER

06 26 14 98 24

valerie.grenier@nouvelle-aquitaine.fr

- ≥ Industrie agro-alimentaire
- ≥ Industries métallurgiques
- ≥ Commerce

Jean-Pierre GENDRON

06 33 97 08 48

jean-pierre.gendron@nouvelle-aquitaine.fr

- ≥ Textiles, Mode, Cuirs, Luxe
- ≥ Artisanat et métiers d'art
- ≥ Numérique

Christine MAYOR

07 77 25 16 39

christine.mayor@nouvelle-aquitaine.fr

- ≥ Chimie, plasturgie, pharmacie
- ≥ BTP et négoce de matériaux
- ≥ Croissance bleue / filières maritimes

Sandrine TEXIER

06 02 12 90 46

sandrine.texier@nouvelle-aquitaine.fr

- ≥ Agriculture
- ≥ Forêt, Bois, Papiers, Cartons

Samuel GARRAUD

06 23 59 55 73

samuel.garraud@nouvelle-aquitaine.fr

- ≥ Tourisme
- ≥ Culture

Geneviève MEUNIEZ

06 01 39 34 83

genevieve.meuniez@nouvelle-aquitaine.fr

GESTIONNAIRES ADMINISTRATIVES ET FINANCIÈRES

Véronique DUVETTE

05 57 57 81 24

veronique.duvette@nouvelle-aquitaine.fr

Nathalie MOINDROT

05 49 55 77 79

nathalie.moindrot@nouvelle-aquitaine.fr



RÉGION
**Nouvelle-
Aquitaine**